

Les deux cimetières du Mont-Royal

Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron

Numéro 49, hiver–printemps 1991

Le patrimoine funéraire : au-delà du mythe

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17791ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bodson, G. & Ferron, L.-A. (1991). Les deux cimetières du Mont-Royal. *Continuité*, (49), 18–22.



La momie Nen-oun-ef, achetée par un prêtre du Séminaire en 1868, n'a pas encore livré le secret de ses origines. (photo: Musée du Séminaire de Québec, Pierre Soulard)

oppose le savoir découlant de l'observation des objets et des phénomènes naturels. L'archéologie devient alors la science à la mode puisque les objets qu'elle «découvre» témoignent d'états de civilisation jusque-là inconnus. En même temps l'enseignement des sciences repose de plus en plus sur les objets, ce qui explique le développement d'innombrables collections «scientifiques» dans les collèges et universités de l'époque. Ce changement de société explique aussi l'émergence du musée moderne, reposoir de tous ces objets qui désormais «témoignent».

L'archéologie qui explore d'abord les traces de l'Empire romain et des cités grecques s'intéresse très tôt à l'Égypte. À l'occasion des campagnes napoléoniennes (1798-1801), l'Occident se découvre des origines qui remontent au-delà de l'antiquité gréco-romaine. Les Européens importent monuments et objets des rives du Nil pour remplir les musées de ces témoins qui, curieusement, évoquent tous la mort. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'obélisque que l'architecte John Phillips érige au début du XIX^e siècle pour commémorer la mort glorieuse des deux héros de la Bataille des plaines d'Abraham.

Alimentée par l'archéologie, la connaissance scientifique remet sérieusement en cause plusieurs dogmes de l'Église. En effet, alors que l'abbé Bégin emballe ses momies pour envoyer à Québec, on enseigne encore, au Séminaire et à l'Université, que le monde a été créé en 4963 avant Jésus-Christ. Mais les expéditions scientifiques qui parcourent

la vallée du Nil établissent aussi qu'avant que ne se développe la mythologie païenne, les croyances des Égyptiens consacraient une divinité principale et surtout souscrivaient à la thèse de la réincarnation ou seconde naissance, en quelque sorte équivalente à la résurrection à la faveur du Jugement dernier.

Le processus scientifique de l'époque exigeait donc qu'à Québec comme ailleurs dans le monde l'on procède à certaines observations. Déjà en 1850, le docteur James Douglas avait remis au Séminaire deux têtes de momies qu'il avait rapportées d'une expédition en Égypte¹. Ce médecin dont l'historien James MacPherson LeMoine se plaît à dire qu'il «était épris des découvertes modernes de la science» était fasciné par la mort: il s'était installé à Québec en 1826 après avoir été chassé d'Utica (New York) parce qu'il s'y était livré à des dissections sur des cadavres².

Toujours selon LeMoine, «l'excéntrique archéologue de la Canardière (il a fondé l'Asile de Beauport) avait convié à son domicile quelques bonnets de la science de Québec pour assister au déroulage d'une momie qu'il avait prononcée être une princesse ou du moins une femme de qualité (...) ayant découvert dans sa cassette des fragments de bijouterie en or... la princesse se trouva être un Égyptien...³» Le fils du médecin, le révérend James Douglas, a d'ailleurs fait un compte rendu d'une telle «séance de déroulage» lors d'une conférence prononcée le 15 février 1865 devant les membres de la Literary and Historical Society et intitulée *Two Mummies from Thebes in Upper Egypt*.

La momie du Musée du Séminaire n'est pas une curiosité égarée parmi des collections d'objets scientifiques. C'est un objet qui témoigne de façon éloquente de l'attitude qu'avaient les élites scientifiques et intellectuelles de Québec envers les origines de la civilisation judéo-chrétienne. L'archéologie venant remettre en question des faits établis par la raison, il convenait, à Québec aussi, de procéder à des vérifications par voie expérimentale.

1. Plusieurs pièces de la collection d'égyptologie du Dr Douglas ont été offertes au Metropolitan Museum of Art de New York en 1890.

2. Son frère George Mellis le suit à Québec et devient surintendant médical à la Grosse-Île à l'époque des épidémies de choléra et de typhus.

3. LeMoine, James MacPherson, *Monographies et esquisses*, Québec, Gingras, 1885.

par Gabriel Bodson
et Louis-Alain Ferron

L'inauguration du cimetière du Père-Lachaise, en 1804, sur l'emplacement du jardin aménagé à la fin du XVIII^e siècle par François d'Aix de la Chaise, confesseur de Louis XV, marque l'avènement d'un nouveau type de cimetière: le cimetière rural. Plusieurs facteurs ont contribué à cette nouvelle conception du champ funéraire, notamment: la volonté des hygiénistes d'extirper des centres urbains les «lieux malsains» qu'étaient les cimetières; la reconnaissance scientifique du rôle de la végétation dans la purification de l'air et l'influence du romantisme sur les attitudes culturelles face à la nature et à la mort.

Le premier cimetière rural en Amérique du Nord est le Mount Auburn Cemetery, établi à Cambridge, près de Boston, et consacré en 1831. Un quart de siècle plus tard, on trouve un cimetière de ce type dans la plupart des villes importantes du continent. Montréal suit le mouvement et s'enrichit des cimetières Mount Royal et Notre-Dame-des-Neiges, tous deux situés sur le mont Royal.

LE CIMETIÈRE MOUNT ROYAL

C'est en 1847 qu'est incorporée la Mount Royal Cemetery Company, organisme privé regroupant les représentants des six plus importantes églises protestantes alors présentes à Montréal. Le cimetière de la rue Dorchester étant devenu exigu, la compagnie cherche un lieu propice à l'établissement d'un nouveau cimetière et porte son choix sur la ferme «Spring Grove», propriété du docteur McCulloch. Située dans une dépression entre le mont Murray – aussi appelé la colline d'Outremont – et le mont Royal proprement dit, la terre McCulloch est une vallée en forme d'hémicycle ouvert sur le nord, là où se trouve l'entrée principale.

LES DEUX GRANDS CIMETIÈRES DU MONT ROYAL

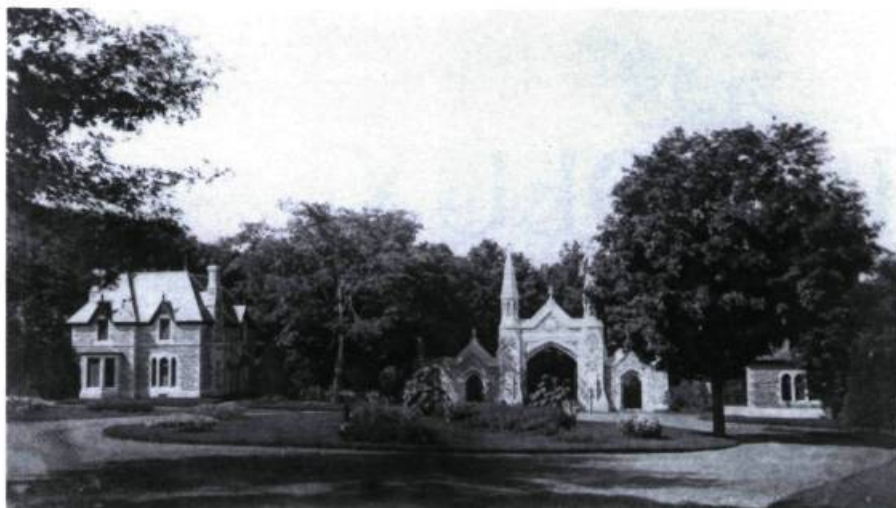
Conçus au milieu du XIX^e siècle, les cimetières Mount Royal et Notre-Dame-des-Neiges témoignent, par leur aménagement, de deux visions de la mort et de deux cultures distinctes.

Vue du cimetière Mount Royal, vers 1895, montrant l'étang et la position dominante du monument de la famille Molson, dessiné par les architectes George et John James Browne en 1862. (photo: Archives Notman, Musée McCord)



On a maintes fois attribué l'aménagement du cimetière Mount Royal, inauguré en 1852, à l'Américain Andrew Jackson Downing, auteur de nombreux traités d'horticulture et d'architecture, mais les plans auraient plutôt été réalisés par J.C. Sidney, un arpenteur et ingénieur civil britannique résidant alors à Philadelphie, où il avait planifié un important agrandissement du cimetière Laurel Hill.

L'analyse de l'aménagement actuel du terrain et de plusieurs documents anciens, dont un plan de 1868, permet de reconstituer l'aspect qu'avait le cimetière au siècle dernier. Passé la porte néogothique ornée des armoiries de la ville de Montréal, le promeneur faisait face à un îlot de forme ovale, aujourd'hui disparu. Photographies et gravures anciennes – souvent non datées – montrent cet îlot couvert d'une pelouse et agrémenté tantôt de plates-bandes de fleurs et d'arbres exotiques, tantôt d'une fontaine à vasques.

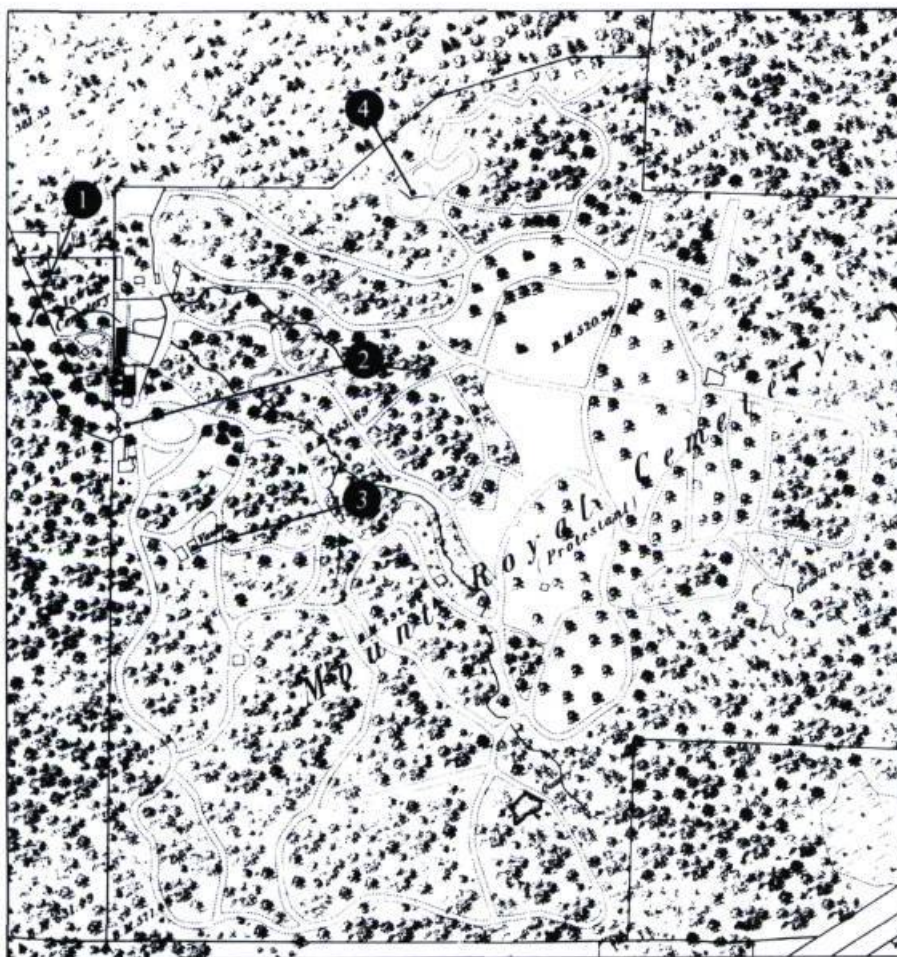


Le bureau, la porte (J.W. Hopkins, 1862) et la chapelle du cimetière Mount Royal, *vus de l'intérieur*. (photo: Archives Notman, Musée McCord)

Plan du cimetière Mount Royal en 1868-1869:

1. chemin de la Forêt
2. entrée
3. charniers
4. monument de la famille Molson

(Source: Bibliothèque nationale du Québec, Fortification Surveys, Sheet III, Pl. X, A.P.C.)

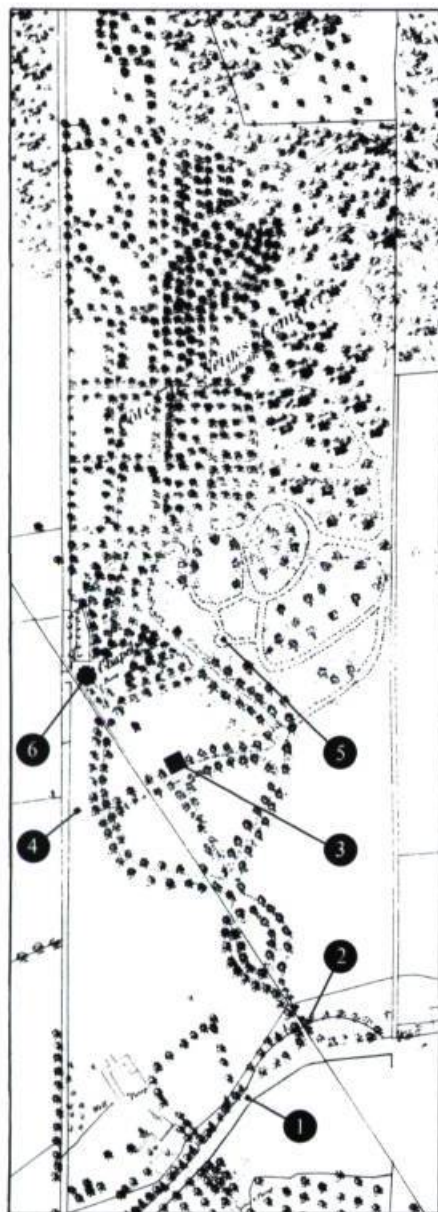


De part et d'autre de l'entrée, la petite chapelle et le bureau de l'administration existent toujours, mais ce dernier bâtiment a été reconstruit à la suite d'un incendie en 1901. Le charnier, qui se trouve à une certaine distance de l'entrée, est dissimulé derrière des plantations.

Le plan de la partie ancienne du cimetière montre un réseau d'allées sinueuses, tracées en fonction de la topographie, qui définissent des îlots aux dimensions et aux contours irréguliers. Les versants de la vallée, de même que la sinuosité des chemins et la disposition des plantations concourent à limiter la vue du promeneur. Quel que soit l'endroit où il se trouve, il ne perçoit qu'un fragment du cimetière à la fois. L'ensemble est composé d'une succession de paysages qu'on découvre au fil du parcours. Au siècle dernier, des ponts rustiques permettaient de franchir le ruisseau qui coulait au creux de la vallée et qui s'élargissait pour former un étang. Ce ruisseau a été canalisé depuis, à l'exception d'un court segment près de l'entrée.

La Mount Royal Cemetery Company a toujours maintenu une grande variété de plantes et d'arbres. Le cimetière, dit-on, aurait été originellement conçu comme un arboretum. Dans la partie ancienne, les plantations actuelles semblent similaires à celles qui s'y trouvaient à la fin du XIX^e siècle. Le fait que M. Ormiston Roy ait été l'architecte paysagiste de la compagnie de 1891 à 1954 a certainement contribué à assurer cette continuité.

Par ailleurs, quelques aménagements et plantations à caractère plus formel et régulier, comme l'îlot d'entrée et certaines oeuvres d'art topiaire, ont disparu. C'est vraisemblablement par souci d'économie que le cimetière a pris un aspect plus «naturel».



Le cimetière protestant, comme la plupart des beaux cimetières ruraux, respecte certains principes de composition: premièrement, la topographie, les chemins, les monuments et les plantations concourent tous à la composition des paysages; deuxièmement, l'ensemble est fragmenté afin de multiplier les paysages et les points de vue; troisièmement, plusieurs paysages sont construits en plans successifs, à la manière d'un tableau.

LE CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

En 1848, la fabrique de la paroisse Notre-Dame envisage elle aussi de déménager son cimetière, alors situé sur un terrain qui deviendra le square Dominion. Ce n'est cependant qu'en 1854 qu'elle acquiert la terre du docteur Beau-bien, sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Cette terre, mesurant cinq arpents de front sur vingt-trois arpents de profondeur, monte en pente douce vers le sommet du mont Royal et présente peu d'accidents topographiques.

Plan de la première partie du cimetière Notre-Dame-des-Neiges en 1868-1869:

1. chemin de la Côte-des-Neiges
2. entrée
3. charnier
4. monument aux patriotes
5. monument Duvernay
6. chapelle et bureau

(source: Archives nationales du Québec, Fortification Surveys, Sheet III, Pl. XIII-XIV, A.P.C.)



L'arpenteur et architecte Henri-Maurice Perrault, mandaté pour concevoir l'aménagement du terrain, se rend d'abord à Boston et à New York pour y étudier leurs cimetières. En 1855, on inaugure le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, dont le plan «est exécuté dans ses parties les plus importantes et les plus nécessaires».

Pour saisir la symbolique de l'aménagement de ce lieu, il faut emprunter l'entrée originelle, sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Une porte aux proportions monumentales s'ouvre sur un ensemble d'introduction dans le même esprit. Lors de sa construction en 1888, cette porte, dont il ne reste que les pavillons d'angle, était ornée de trois statues illustrant le caractère à la fois religieux et national du lieu, soit deux anges sonnant le Jugement dernier disposés de part et d'autre d'un saint Jean Baptiste.

Passé la porte, le visiteur découvre d'autres *memento mori*. Une croix ornée de sabliers est plantée au centre d'un îlot découvert, situé dans l'axe de l'entrée. Plus loin, le charnier, construit sur une petite élévation, vient clore la perspective de l'ensemble d'introduction.

De chaque côté de l'îlot où se trouve le charnier, deux chemins conduisent au cimetière proprement dit. En les empruntant, on remarque, bien en évidence, l'obélisque consacré à la mémoire des Patriotes, victimes des Troubles de 1837-1838, ainsi que le monument dédié à Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les parcelles de terrain sur lesquelles sont érigés ces monuments ont été données par la fabrique, en 1855, afin de promouvoir la vente de lots.

Ce n'est qu'après avoir effectué ce parcours symbolique que le visiteur pénètre dans la partie sépulcrale du cimetière, aménagée à partir du bureau et de la chapelle sur un terrain qui s'élève doucement vers l'est. Ici, à la différence du cimetière protestant, les îlots sont définis par la trame orthogonale des allées, et les paysages ne sont pas composés à la manière d'un tableau. Les arbres sont simplement disposés sur le pourtour des

La monumentale porte d'entrée du cimetière Notre-Dame-des-Neiges conçue par Victor Bourgeau en 1888. Photo de 1897. (photo: Archives Notman, Musée McCord)



îlots, créant des voûtes végétales au-dessus des allées. Le lotissement est normalisé: des lots périphériques de grandes dimensions encadrent des parcelles plus petites situées au centre de l'îlot. Cette disposition a pour effet de transposer dans la cité des morts la hiérarchie spatiale et sociale de la ville. De plus, la régularité du lotissement ainsi que l'alignement systématique des pierres tombales et des plantations permettent de tout découvrir du même coup d'oeil.

La partie la plus ancienne du cimetière Notre-Dame-des-Neiges se rapproche davantage de l'enclos paroissial traditionnel, aux allées plantées d'arbres, que du cimetière rural.

Le cimetière catholique a été agrandi à plusieurs reprises. Un de ces agrandissements, celui de la partie escarpée au nord, a été réalisé aussi selon les plans de H.-M. Perrault, en 1875-1876. L'architecte trace alors des chemins sinueux qui s'apparentent à ceux du cimetière Mount Royal. Toutefois, l'aménagement paysager et la disposition des sépultures s'inscrivent dans la continuité de son plan de 1855.

Si les voyages et les écrits de Perrault témoignent de sa connaissance de l'esthétique du cimetière rural, ses plans – et plus encore les aménagements qu'il a réalisés – s'en éloignent largement. La nécessité d'intégrer une scénographie religieuse explique en partie ce fait.

DEUX ESTHÉTIQUES DEUX CULTURES

Certaines différences entre les deux cimetières peuvent se justifier par la topographie mais d'autres particularités trouvent leur explication dans des facteurs socioculturels.

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, avec son chemin de la croix et

Disposé sur une élévation du sol, le charnier vient clore la perspective de l'ensemble d'introduction du cimetière catholique. (photo: Archives Notman, Musée McCord)

Alors que les catholiques considèrent le cimetière comme un lieu de pèlerinage, les protestants le voient plutôt comme un lieu de promenade contemplative. (Page frontispice du Canadian Illustrated News du 5 octobre 1872. Photo: Bibliothèque nationale du Québec)



ses monuments aux héros de la patrie, apparaît comme le lieu d'une double célébration: celle de la religion et celle de la nation. En faisant du monument «aux martyrs de 37-38» le «tombeau d'avant-garde du cimetière de Montréal», l'Église associe catholicisme et nationalisme, les deux traits distinctifs de la «race» canadienne-française. Pour l'Église, cela constitue un changement radical de vue, puisque traditionnellement, le nationalisme était associé aux idées libérales et laïcisantes.

En gravant les armoiries de la ville de Montréal au centre de la porte d'entrée et en ne s'identifiant ni à une nation, ni à un culte, le cimetière Mount Royal respecte quant à lui la diversité des ori-

gines et des croyances religieuses de sa clientèle.

Ces deux cimetières, bien que conçus à la même époque et inspirés des mêmes modèles, mettent en scène deux conceptions, deux visions distinctes de la mort. Si Mgr Bourget, évêque de Montréal, conseillait de n'entrer «qu'avec crainte et tremblement» dans «la paroisse et la ville des morts», c'est que la mort est directement associée à la crainte du Jugement dernier. Le cimetière catholique, par la rhétorique du *memento mori*, exerce un rôle moralisateur en incitant les vivants à une conduite exemplaire.

C'est une autre vision de la mort et une conception différente de Dieu qui sont inscrites dans le cimetière Mount Royal. Ici, Dieu est perçu d'un point de vue panthéiste, c'est-à-dire non pas comme le juge suprême mais comme le créateur, l'ordonnateur du monde, présent dans chaque détail de la création. Jardin d'Éden, paradis et cimetière rural deviennent pour ainsi dire synonymes. Puisque la nature acquiert un caractère divin, nul besoin, ici, de symboles religieux.

COMPRENDRE POUR AGIR

Le respect des relations entre les différentes composantes de ces paysages construits apparaît donc indispensable à la préservation de leur signification originelle. La méconnaissance des principes qui ont gouverné leur aménagement a engendré des interventions qui altèrent le sens profond de ces lieux anciens, telles que la construction de mausolées à des endroits peu séants, le développement de nouvelles zones de sépulture d'un intérêt limité et le peu d'attention accordée aux plantations.

L'avenir des deux cimetières du mont Royal passe nécessairement par le maintien de leur fonction et de leur caractère patrimonial. Peut-être est-il encore temps de comprendre la signification profonde de ces «lieux de mémoire» afin d'assurer leur pérennité.

Cet article est le résumé d'une étude réalisée en 1983 et déposée au CIFA, à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal.

Gabriel Bodson, diplômé en histoire de l'art et en architecture, est préposé à la planification au Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal.

Louis-Alain Ferron, historien de l'architecture, est chargé de recherches au Service de la planification du territoire de la Communauté urbaine de Montréal.